

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/06/22-08-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 22 juin 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2018/03/27-01 du 27 mars 2018 portant approbation du Schéma directeur du Handicap pour la période 2018-2020,

Considérant que la convention FIPHFP incite les employeurs publics à favoriser le recrutement, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap au sein des trois fonctions publiques,

DECIDE :

OBJET : Renouvellement de la Convention pluriannuelle 2018-2020 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique(FIPHFP)

Le Conseil d'administration approuve le renouvellement de la Convention FIPHFP pour la période 2021-2024.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille le 22 juin 2021,


Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université